



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2012

1^{er} Janvier - 31 Décembre 2012

Les travaux de clôture de l'exercice de la comptabilité d'Act Up-Paris ont été confiés au cabinet d'expertise comptable MDA, sis 40 bis rue Cardinet – 75017 PARIS, auprès de Cédric DUMONT et Martial ZONZINI. Dans le cadre de sa mission, le cabinet a fourni les états financiers.

Les comptes de l'association ont également été certifiés par Cédric OSOUF, du cabinet Euclide Expertise, en tant que commissaire aux comptes.

L'exercice comptable a commencé le 1^{er} janvier 2012 et s'est achevé le 31 décembre 2012.

Il fait apparaître un résultat net de 6 943 €, pour un total des produits de 875 386 € et un total de charges de 868 442 €. Ce résultat net est provisionné en réserve pour l'exercice 2013, un des objectifs étant de reconstituer des réserves financières après leur utilisation sur l'exercice 2010.

Le résultat positif de cet exercice en quasi équilibre est surtout marqué par une baisse importante des recettes, (-63 240 €) et la volonté de maintenir l'essentiel de nos actions et de notre activité en maintenant l'équilibre financier malgré des baisses de dépenses (-1 514 €) qui ont porté essentiellement sur le salariat et donc ont pesé sur la charge de travail impartie aux salariéEs restantes et aux bénévoles. L'Assemblée Générale clôturant l'exercice 2011 avait fixé pour objectif la reconstitution de réserves.

De plus, l'année 2012 a été marquée par des changements importants au niveau de l'équipe financière (en mars, remplacement du Coordinateur Trésorerie et remplacement de l'Administrateur Technique & Financier). Par ailleurs, le Coordinateur Trésorerie embauché en mars s'est révélé manifestement incompetent et était dans l'incapacité d'effectuer le travail qui lui était assigné. Son remplacement à partir de fin novembre a impliqué une réorganisation temporaire devant permettre de rattraper le retard pris en 2012 et assurer la comptabilité 2013.

Cette année encore le groupe a collectivement décidé de ne pas remplacer immédiatement les salariéEs ayant décidé de quitter leur poste et un certain nombre de tâches dévolues à des salariéEs continuent d'être affectées aux tâches militantes.

LES PRODUITS

Le total des produits 2012 est de 875 386 € contre un montant de 938 626 € en 2011 et de 891 485 € en 2010.

Ce montant correspond à la somme des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels. Nous présentons ici les postes les plus significatifs.

I. PRODUITS

1. Ventes de produits et prestations

Le chiffre d'affaire d'Act Up-Paris est de 2 414 € (0,27% des recettes), contre 2 333 € (0,25% des recettes) en 2011.

1.1. Ventes de produits Act Up-Paris

La vente des t-shirts, badges, briquets et bracelets a rapporté 2 361 € (0,29% des recettes) contre 1 753 € (0,19% des recettes) en 2011. La diversification des produits en vente ont compensé en partie la diminution des ventes en stands, dues à la baisse du nombre de militantEs actifvEs sur cette tâche et un renouvellement répété des responsables du Pôle Action Publique – Évènementiel.

1.2. Abonnements aux revues d'Act Up-Paris

Les abonnements aux publications d'Act Up-Paris ont rapporté 53 € en 2012 contre 580 € en 2011.

La revue Action a été suspendue en Décembre 2011. Il n'y a donc plus d'abonnements à cette publication.

La revue Protocoles est diffusée à titre gratuit. Toutefois, une participation facultative aux frais de port est proposée, notamment dans les cas d'abonnements en nombre qui n'ont pas vocation à atteindre directement les malades, premiers destinataires de la publication (abonnements des laboratoires pharmaceutiques privés, par exemple).

Le suivi et la relance des abonnements font partie des tâches du poste Fichiers/Diffusion qui ont été affectées aux forces militantes.

1.3. Mise à disposition d'une machine à café payant au local

La machine à café a rapporté 824 € en 2012.

Début 2012, le groupe a voté la remise en fonction d'une machine à café payante à l'accueil du local, destinée aux militantEs, aux salariéEs et au usagerEs de la permanence Droits Sociaux afin de participer à notre auto-financement.

2. Dons et Cotisations

2.1. Dons

Le montant total des dons est de 67 421 € en 2012 (7,7% des recettes) contre 78 693 € (8,38% des recettes) en 2011. Les principaux dons sont :

- Dons par prélèvement automatique : 36 740 € (54,49% des dons)
- Dons via Paypal : 9 039 € (13,41% des dons)
- Dons Alvarum : 2 207 € (3,27 % des dons)
- Dons par virements : 801 € (1,19% des dons)
- Autres dons (principalement dons chèques) : 17 363 € (25,75% des dons)

2.2. Cotisations

Le montant total des cotisations est de 1 614 € (0,20% des recettes) contre 2 130 € en 2011. Cette baisse est en partie due à une baisse du nombre d'adhérentEs, ainsi qu'à une augmentation du nombre d'adhésions gratuites.

Le contexte difficile vis-à-vis de la lutte contre le sida et la mobilisation des bénévoles ou des adhérentEs potentiels demeure une préoccupation et devra toujours faire l'objet d'une attention particulière du CA et du groupe.

II. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions d'exploitation affectées à l'exercice 2012 s'élèvent à 715 792 € (81,76% des recettes) contre 799 407 € (85,17% des recettes) en 2011.

2.1. Subventions Privées

Le montant total des subventions privées de l'exercice 2012 s'élève à 450 092 € (51,41% des recettes) contre 541 790 € (85,17% des recettes) en 2011.

2.1.1. Sidaction

Le montant des subventions 2012 de Sidaction est de 165 000 € (18,85% des recettes) contre 186 000 € (19,81% des recettes) en 2011.

Ce montant comprend :

- ⇒ un financement de 116 000 dans le cadre des programmes associatifs France, dont :
 - 43 000 € pour les frais de structure ;
 - 19 000 € pour l'action Droits Sociaux ;
 - 29 000 € pour l'action *Protocoles* ;
 - 11 000 € pour RéPI ;
 - 14 000 € pour le Plaidoyer Femmes (le « Collectif femmes & VIH » était hébergé en 2011 et 2012 par Act Up-Paris).
- ⇒ un financement de 10 000 € dans le cadre des programmes Mission Carcérale, contre 11 500 € en 2011 ;
- ⇒ un financement de 21 000 € dans le cadre de « Sida, battre la campagne » contre 21 500 € en 2011 ;
- ⇒ un financement de 3 000 € pour le Colloque « Femmes & VIH » ;
- ⇒ une aide d'urgence de 15 000 € affectée au soutien à la structure.

2.1.2. Monsieur Pierre Bergé

Monsieur Pierre Bergé demeure un de nos plus importants soutiens financiers. Sa participation en 2012 s'élève à 100 000 € (12,49% des recettes) contre 150 000 € (15,98% des recettes) en 2011.

Il nous apparaît toujours indispensable d'engager une stratégie de diversification des grands donateurs, stratégie dans laquelle Monsieur Pierre Bergé doit jouer un rôle essentiel dans l'identification de nouveaux partenaires.

2.1.3. Laboratoires Pharmaceutiques

Les dons de l'industrie pharmaceutique agissant dans le domaine du VIH/sida et des Hépatites s'élèvent à 161 000€ dont 147 000 € (20,11% des recettes) contre 152 193 € (15,98% des recettes) en 2011 pour Act Up-Paris et 18 000 € en 2012 pour le Collectif Femmes & VIH.

Le maintien d'un soutien élevé de l'industrie pharmaceutique est dû au fait que nous estimons qu'il s'agit d'une dette de sang des firmes envers les malades et leurs associations. S'il est indispensable de placer l'industrie face à ses responsabilités, il faut aussi continuer de solliciter un plus grand nombre d'acteurs de cette industrie et ainsi diversifier les sources de revenus, tout en étant attentifs à notre indépendance financière alors que les firmes cherchent de plus en plus à affecter leurs dons.

2.1.4 AFD – Agence Française du Développement

Ce poste est aux limites du public et du privé, l'AFD étant officiellement autonome par rapport aux pouvoirs publics dans la gestion des appels d'offre, du moins au moment où nous avons postulé. La subvention de 24 092 € perçue en 2012 (contre 53 597 € en 2011) est accordée dans le cadre d'un projet réalisé en consortium avec Aides, Solidarité et Act Up-Paris, et dont l'objectif est de renforcer les capacités en plaidoyer d'associations de pays d'Afrique. La subvention est perçue par Aides dans le cadre d'une convention pluriannuelle et permet de financer le salariat de la responsable du projet pour Act Up-Paris. La différence de montant entre 2011 et 2012 s'explique par l'absence en 2012 de la salariée responsable du projet durant son congé maternité et donc de sa prise en charge financière par la sécurité sociale.

2.2. Subventions Publiques

Les subventions publiques affectées à l'exercice 2012 s'élevaient à 265 700 € (30,35% des recettes) contre 257 617 € (27,44% des recettes) en 2011.

2.2.1. Ministère de la Santé et des Affaires Sociales / DGS – Direction générale de la Santé

La subvention totale versée par la DGS en 2012 est de 157 700 € en 2012 (18,01% des recettes).

Dans le cadre d'une convention quadriennale, nous avons perçu 122 700 € en 2012 (15,33% des recettes) contre 122 700 en 2011 (13,07% des recettes). La subvention du Ministère de la Santé reste stable pour la dernière année de cette convention dont la négociation est entamée en 2013 après la remise du rapport d'audit très positif mené par le cabinet Mazars.

Cette subvention couvre les actions suivantes :

- Activité de la commission Traitements & Recherche ;
- RéPI - Réunions Publiques d'Information ;
- Revue *Protocoles* ;
- ReactUp - Prévention et remobilisation des gays ;
- Plaidoyer Prison.

Pour l'année 2012, 35 000 euros ont été versés en soutien à l'activité du Collectif Femmes & VIH, l'organisation du colloque et la publication des actes.

2.2.2. ANRS – Agence nationale de Recherche sur le Sida

La subvention de l'ANRS concerne la revue *Protocoles* et s'élève en 2012 à 8 000 € (1% des recettes) contre 8 917 € en 2011.

2.2.3. INPES – Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé

Dans le cadre d'une convention triennale (courant jusqu'au 31/12/2013), nous avons obtenu 35 000 € (4,37% des recettes) contre 35 000 (3,73 %) en 2011.

2.2.4. ARS – Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Dans le cadre d'un appel à projet annuel pour 2012, nous avons obtenu 30 000 € (3,75% des recettes) contre 30 000 € (3,20% des recettes) en 2011. Cette subvention concerne les actions :

- RéPI - Réunions Publiques d'Information pour 15 000 € ;
- ReactUp - pour 15 000 €.

2.2.5. Conseil Général de Paris

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général a accordé pour 2012 une subvention de 35 000 € (4,37% des recettes) contre 50 000 € (6,25% des recettes) en 2011. Cette différence s'explique par une somme plus importante accordée en 2011 suite à un dysfonctionnement en 2010 qui nous avait privé de cette subvention.

III. TRANSFERTS DE CHARGES

Le compte « transferts de charges » se compose principalement de la manière suivante : 64 274 € de refacturation TRT5 contre 43 576 € l'exercice précédent, 4 564 € de prévoyance contre 6 108 € l'exercice précédent.

LES CHARGES

Le total des charges pour l'exercice 2012 s'élève à 868 442 € contre un montant de 869 956 € en 2011 et de 1 008 998 € en 2010.

I. CHARGES D'EXPLOITATION

Le total des charges d'exploitation en 2012 s'élève à 864 725€ (99,68 % des dépenses) contre 868 300 € (99,81%) en 2011.

1.1. Achats de Marchandises et Variations de Stocks

Ce poste comprends l'achat de T-shirts, bracelets et briquets pour la vente, d'un montant de 4 040 € (0,51% des dépenses). Pas de comparatif avec 2011, les stocks restants des 20 ans d'Act Up-Paris ne nécessitant pas de rachats.

1.2. Charges Externes

Les charges externes représentent 274 067 € (31,69% des dépenses) en 2012.

- ⇒ Local (76 033€ soit 27,74% des charges externes), énergie (5 741€, soit 2,09% des charges externes), entretien (3 798€, soit 1,38% des charges externes) représentent 85 572€ (31,22% des charges externes) en 2012.
- ⇒ Télécommunications représentent 10 944 € (3,99% des dépenses) en 2012.
- ⇒ Missions représentent 64 567€ (23,56% des dépenses) en 2012 dont 5 917€ concernant ReactUp
- ⇒ Frais d'affranchissements et mailing 26 337 € (9,60% des dépenses) dont 13 444 concernant mailing Protocole

1.3. Salaires et Cotisations Sociales

L'année 2012 a été une année de changements importants au niveau salarial :

- départ de la Coordinatrice Fichiers/Diffusion ;
- départ du Coordinateur Publications après proposition de passage à mi-temps pour motif économique, remplacé par une Coordinatrice Publications à mi-temps ;
- un changement de salarié sur le poste d'Administration Technique et Financière, en remplacement d'un salarié en arrêt-maladie depuis 2010 ;
- Deux changements de salariés sur le poste de Coordination Trésorerie.

Les salaires, taxes sur les salaires, formation continue et cotisations sociales représentent 528 174 euros (62,55% des dépenses) contre 632 267 euros (60,82%) en 2011.

ANNEXES

RAPPORT MDA - COMPTES 2012

RESOLUTIONS

1^{er} résolution (approbation des états financiers 2012 et du rapport financier 2012)

Après avoir entendu le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, l'assemblée générale approuve lesdits rapports, ainsi que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net comptable de 6 943 euros.

2^{ème} résolution (affectation du résultat)

L'assemblée générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'élevant à 6 943 euros comme suit :

§ sur le compte « Report à Nouveau » pour 876 euros

§ le solde « Réserves » pour un montant de 6 067 euros et sera porté de 0 euros à 6 067 euros.

3^{ème} résolution (conventions réglementées)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions, l'Assemblée Générale approuve ledit rapport.

4^{ème} résolution (conventions réglementées)

Les adhérents constatent que les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant viennent à échéance à l'issue des présentes décisions, et décide de nommer dans leur fonctions pour une durée de 6 exercices, soit :

§ en qualité de commissaire aux comptes titulaire : Euclide Expertise, 86 rue du Gouverneur Général Félix Eboué 92130 Issy les Moulineaux

§ en qualité de commissaires aux comptes suppléant : Monsieur Guillaume Baldon, 86 rue du Gouverneur Général Félix Eboué 92130 Issy les Moulineaux